

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 51

Artikel: Fleurs et malades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR, pour 1890, recevront ce journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

Flours et malades.

Nous nous empressons de reproduire les lignes suivantes, que nous avons lues avec le plus grand plaisir, et qui s'adressent tout particulièrement à nos lectrices. Puissent ces dernières, à l'occasion de Noël et du jour de l'an, propager la délicate et charmante idée dont il est ici question, et que plusieurs dames charitables ont déjà mise en pratique.

« Une association s'est organisée en Suisse, dit le *Petit Parisien*, qui, à de certains jours, envoie aux malades des hôpitaux de petits bouquets de fleurs. On les dépose sur leur lit, et ils les trouvent, à leur réveil, comme un signe d'espérance.

C'est le triomphe de la charité, quand elle est pratiquée au point de songer un peu au superflu de ceux qu'elle veut soulager, en leur montrant ainsi qu'ils ne reçoivent pas seulement d'humiliants secours, mais qu'on comprend qu'ils peuvent avoir les mêmes désirs, les mêmes aspirations que de plus heureux qu'eux.

Ainsi, n'est-ce pas une chose exquise que cette pensée de distribuer des jouets aux enfants assistés, de leur prouver qu'ils ne sont pas tout à fait abandonnés, qu'ils ont aussi, les pauvres, le droit de rire, de connaître d'innocentes joies ?

Eh bien ! n'est-on pas tenté aussi, par cette jolie aumône de fleurs à ceux qui souffrent ?

Ce petit bouquet de violettes envoyé par des amis inconnus, de temps en temps, ce serait une consolation qui leur arriverait, plus puissante, plus effective, peut-être, qu'on ne croit : il leur parlerait, il leur dirait, apportant la vie du dehors, qu'il ne faut pas désespérer ; il pourrait changer tout-à-coup, avec son discret parfum, le cours de douloureuses réflexions : il évoquerait des souvenirs et des visions ; il murmurerait comme

une chanson qui bercerait l'imagination et qui endormirait le mal.

Où, nous la souhaitons, cette distribution de fleurs, au pied des lits d'hôpitaux, de fleurs humbles, qui sont celles qu'on aime le mieux ; elle rendrait, pendant quelques heures, moins morne et moins vide la longue salle où se coudoient tant d'afflictions.

Dira-t-on que c'est là de la sensiblerie ou, du moins, une pensée purement sentimentale, et que l'initiative privée aurait mieux à faire pour compléter, dans les hôpitaux, la tâche de l'Assistance publique ?

Eh ! c'est précisément parce qu'elles n'auraient pas une utilité pratique et positive que ces offrandes seraient d'un si précieux effet sur l'esprit des malades. A l'hôpital, on soigne leur corps, mais on n'a pas à songer aux plaies de leur cœur et de leur âme. C'est ce qui semble l'inutile qui peut avoir une action bienfaisante sur ces plaies-là. Ne méritent-elles pas autant d'attention que les souffrances physiques ?

Du reste, ne s'agirait-il que d'une simple distraction à apporter aux malades, que d'un moment de joie qu'on leur donnerait, l'idée ne vaudrait-elle pas encore la peine d'être réalisée ?

Pour beaucoup de gens, la privation de fleurs est bien pénible. C'est une histoire devenue banale, abandonnée aux faiseurs de feuilletons, que celle de la petite ouvrière qui économise deux sous sur son dîner pour acheter des violettes, et, pourtant, elle est toujours vraie. Ce méchant bouquet, c'est toute sa poésie, à elle ! Ne serait-il pas d'une charité charmante qu'elle l'eût toujours, même couchée dans un lit d'hôpital ?

Nous avons été séduit par cette pensée de consolation ingénieuse aux abandonnés, faite surtout pour frapper aux approches de cette date du jour de l'an, où l'isolement paraît plus amer à quelques-uns. Mais ce ne peut être là qu'une œuvre féminine. C'est à la délicatesse, à la grâce, au tact de la femme qu'il appartient de mener à bien cette mission des

flours ; — rien que pour la joie d'amener un sourire sur les lèvres de ceux qui souffrent ! »

NOËL

La bûche. — Les gâteaux. — Croyances populaires.

L'origine des vieilles traditions, des coutumes et des préjugés, qui ont survécu relativement à la nuit de Noël, remonte à une haute antiquité ; et la plupart ne sont simplement que des transformations de rites païens.

La bûche. — A la date où le Christianisme célèbre Noël, on célébrait la fête du Solstice d'hiver, la fête du Feu, instituée chez presque tous les peuples.

La bûche symbolisait le respect et la reconnaissance que l'on doit au feu pour sa puissance et ses bienfaits.

Dans certaines régions du Midi, une cérémonie s'est conservée, qui est purement païenne. Un vieux tronc d'olivier, paré de lauriers, est jeté dans le brasier, et le plus jeune enfant de la famille s'agenouille et le supplie, sous la dictée paternelle, de bien réchauffer, pendant l'hiver, les pieds frileux des petits orphelins et des vieillards infirmes, de répandre sa clarté et sa chaleur dans les mansardes, de ne jamais dévorer les meules du laboureur, d'épargner les navires au sein des mers lointaines. Puis, il « bénit » le feu, en l'arrosant d'une libation de vin.

C'est la reproduction exacte des solennités de la Fête du Solstice d'hiver chez les Gaulois. On agit de même encore dans le Berry. La *cosse* de Noël est un tronc de chêne vierge de tout élagage et provenant d'un arbre abattu la veille, à minuit.

Les gâteaux, à la confection desquels se plaisent les ménagères, pour la fête de Noël, ont la même origine, précédant de beaucoup la venue du Christianisme. Ils ne sont que des imitations des gâteaux de sacrifice offerts aux dieux.

Ainsi, dans l'Inde, ces gâteaux, qui s'appellent « cornabœux », sont